

Paris, le 20 janvier 2006

Éric DANIEL-LACOMBE  
ARCHITECTE - DPLG  
17 rue Campagne Première  
75014 Paris

**Objet : "Mission d'assistance pour une démarche de consultation participative – Pôle Chanorier"**

## **NOTE MÉTHODOLOGIQUE**

**Équipe prestataire :** Éric DANIEL-LACOMBE Architecte DPLG (mandataire), Jodelle ZETLAOUI-LEGER, urbaniste IUP, sociologue, Consultante.

### **Intention générale :**

Cette mission vise à aider la ville à définir la vocation future du Pôle Chanorier avec ses partenaires territoriaux et institutionnels, mais aussi avec ses habitants et les associations concernées à partir d'une démarche de projet concertée et participative. Il s'agira à cette occasion de définir les axes de ce projet dans des termes opérationnels, articulant objectifs programmatiques et intentions de conception.

La méthode que nous proposons s'appuie sur une quinzaine d'années d'expériences dans le domaine des démarches de projet concertées et participatives pour le compte de l'État, de collectivités territoriales ou de maîtrises d'ouvrage privées, qui se sont traduites par un ensemble de réalisations (équipements et espaces publics, logements) étayées par de nombreux travaux de recherches et d'études<sup>1</sup>.

## **1. Principes méthodologiques**

La méthode que nous proposons est fondée sur les principes suivants :

**1) L'articulation forte entre démarche de projet et concertation** afin que la première soit directement alimentée par la seconde. Cette condition est essentielle pour que le projet soit véritablement le produit d'une construction collective dépassant les intérêts particuliers, et que la concertation ne se limite pas à une simple consultation ou information.

**2) La constitution de différentes instances de concertation ayant des rôles spécifiques.**

L'identification dès l'amont du processus de projet, de ces instances et de leurs rôles respectifs sera un gage essentiel de réussite de la concertation et du projet.

---

<sup>1</sup> Cf. Notices biographiques à la fin de ce document

Le dispositif prévu devra faire l'objet d'une validation par le conseil municipal dès le début de la première phase prévue, afin qu'il puisse constituer une référence pour l'action.

Nous suggérons qu'il repose sur 3 types d'instances :

- \* une instance de décision dit "groupe de pilotage" qui aura une configuration restreinte aux décideurs locaux au moment du lancement du projet, mais qui prendra une dimension élargie aux partenaires institutionnels et intercommunaux, au cours de la première phase. Le groupe de pilotage élargi sera mobilisé au cours des quatre phases à des étapes décisionnelles clefs pour le projet ;

- \* une instance de citoyenneté et d'usages organisée en groupes de travail d'habitants-utilisateurs-représentants associatifs ;

- \* une instance opérationnelle composée des assistants à la maîtrise d'ouvrage intervenant durant la réalisation du projet.

Le groupe de pilotage arbitre, décide.

Les groupes de travail apportent leur expertise d'usagers, de gestionnaires ou d'animateurs d'activités, d'habitants de Croissy-sur-Seine.

Au sein de l'instance opérationnelle, notre équipe aidera à l'expression des enjeux autour du projet, animera les groupes de travail et fera des propositions au groupe de pilotage ; les services municipaux apporteront leur expertise technique et leur soutien logistique à la démarche.

**3) L'itérativité du processus et la dissociation entre les temps de travail, les phases de décisions et celle d'explication des choix.** La démarche s'organisera par "cercles de concertation" successifs qui permettront aux uns et aux autres d'apprécier véritablement les avancées du projet et les modalités de prise en considération des propositions faites par le groupe de pilotage lors de ses arbitrages.

**4) La construction d'un dispositif d'information et de débat public** entre habitants et élus, grâce au site Internet de la ville, au journal local, et à l'organisation de réunions publiques au début et à la fin de chaque étape clef du processus de projet. Ce dispositif permettra à tous les croissillons de prendre connaissance des avancées du projet, d'échanger avec les élus et de s'impliquer dans la démarche, en se portant candidats aux groupes de travail

### **Précisions concernant**

#### **- le groupe de pilotage**

Nous suggérons qu'il soit composé essentiellement de personnalités ayant une légitimité institutionnelle ou politique par rapport au projet - élus de la majorité et de l'opposition au conseil municipal,, représentants d'organismes pouvant apporter un soutien financier au projet ou représentant une autorité publique – ainsi que des responsables des services administratifs et techniques concernés par l'opération.

#### **- l'instance opérationnelle**

Au sein de cette instance, notre équipe sera chargée d'animer les groupes de travail et de construire des propositions qui seront soumises au groupe de pilotage.

Elle réalisera les différents compte-rendus des réunions des groupes de travail et du groupe de pilotage. Elle travaillera en relation avec les services techniques et les services administratifs de la ville ainsi qu'avec la Direction Générale des Services, sous l'autorité du groupe de pilotage et du conseil municipal. Elle mettra à disposition de la municipalité, les éléments d'information nécessaires à la conduite de la concertation.

#### **- les groupes de travail habitants-utilisateurs-associations**

Les groupes de travail seront composés d'habitants, de représentants associatifs, et d'utilisateurs (personnels faisant fonctionner aujourd'hui des services dans le château notamment ou susceptibles dans l'avenir de le faire).

Une attention particulière sera portée à la "représentativité" de ces groupes selon des critères tels que, l'âge, le quartier de résidence, l'implication ou non dans des activités associatives, le type d'activité pris en charge au sein d'association ou de services municipaux, afin que puissent s'exprimer une diversité de points de vue sur les enjeux d'usages et de gestion du site.

La constitution de ces groupes se fera sur la base d'un appel à participation via le site Internet de la ville, le journal local et les réunions publiques organisées, ou encore via des associations-relais.

On veillera à constituer des groupes de 8 à 15 personnes afin qu'ils puissent véritablement travailler.

Si la demande de participation à ces groupes était très importante, un tirage au sort, au sein de catégories de même type pourrait être effectué.

Il sera préférable que la composition de ces groupes, tout en étant assez ouverte au départ, ait une certaine stabilité au cours du processus de projet, afin que les différents participants se forgent une culture partagée des enjeux du projet et puissent en susciter et en mesurer les évolutions.

Nous suggérons que les groupes de travail se réunissent les vendredis-soirs et-ou les samedis pour permettre autant que possible, à tous ceux qui y seront inscrits d'y participer.

Chaque réunion aura un ordre du jour préétabli, en accord avec le groupe de pilotage restreint.

Elles dureront 2 heures, davantage si elles donnent lieu à une visite sur site.

Elles seront animées par notre équipe et donneront lieu de façon systématique à des compte-rendus qui seront transmis au groupe de pilotage.

Outre l'organisation de réunions, le dispositif de concertation que nous proposons se basera sur des démarches d'évaluation de sites ayant des problématiques analogues avec celui de Croissy.

Il s'agira de préparer puis de réaliser des visites avec le groupe de pilotage restreint et éventuellement avec les groupes de travail afin d'en tirer des enseignements sur les conditions économiques et d'usages d'organisation des activités prévues.

## **Les réunions publiques<sup>2</sup>**

Les réunions publiques générales seront des moments qui ouvriront et clôtureront le projet mais aussi chacune des principales phases internes à l'évolution du projet.

L'objectif de ces réunions sera d'informer le public :

- rappel des acquis (convergences ou divergences, résultats d'études achevées, ...) ;
- présentation des actions menées pendant la phase (les résultats des études lancées, les problèmes rencontrés, ...) ;
- annonce de la suite du processus et ouverture de la phase suivante ;

présentation des premiers choix retenus par le maître d'ouvrage, et l'explication de ces choix.

Elles seront aussi l'occasion pour le public de s'exprimer :

- les habitants et les usagers pourront faire remonter leurs problèmes et leurs attentes ;
- le public pourra poser des questions aux acteurs du projets, les personnes intéressés s'engageront à fournir des réponses dès que possible.

Enfin, elles pourront être l'occasion à certaines phases du projet, pour les habitants de se porter candidats aux groupes de travail.

L'ordre du jour et les compte-rendus de ces débats figureront sur le site Internet de la ville.

---

<sup>2</sup> Nous proposons pour cela à la ville de s'appuyer sur les principes proposés par la Commission Nationale du Débat Public et par la Charte de Concertation du Ministère de l'Environnement dite Lepage de 1996, repris et adaptés par l'association EPPPUR dans sa proposition de Charte de Programmation Participative et Concertée pour les projets d'urbanisme et d'équipements.  
Éric DANIEL-LACOMBE, Architecte – DPLG, 17 rue Campagne Première 75014 Paris

## 2. Modalités d'organisation de la démarche et calendrier

La démarche de concertation proposée vise à favoriser, dès la première phase envisagée, une adhésion autour du processus de projet, son appropriation par ses futurs usagers et utilisateurs, ainsi que sa pérennisation par une réflexion dès l'amont sur ses modes de gestion, dans une perspective de développement durable.

### **Phase 1 : Examen de l'opportunité du projet (février 2006 à septembre 2006)**

Cette phase devra aboutir à l'affirmation d'un objectif politique général pour le projet, en cohérence avec la stratégie de développement envisagée par la commune.

Elle visera aussi à mettre en place les conditions d'élaboration d'un projet partagé et réaliste, s'appuyant sur la mobilisation de différents partenaires institutionnels et économiques potentiellement concernés au sein du groupe de pilotage qui sera alors constitué.

Plus précisément, il s'agira au cours de cette première phase, d'organiser la réflexion autour des questionnements suivants :

- Quelles sont les capacités du site eu égard à ses contraintes techniques actuelles et à ses potentialités physiques et urbanistiques ?
- Dans quelles conditions sont aujourd'hui organisées les activités qui s'y déroulent et dans quelle mesure gagneraient-elles à se maintenir sur le site où à trouver d'autres lieux d'hébergement ?
- Compte tenu des capacités d'investissement de la commune, mais aussi aux objectifs de développement urbain qu'elle s'est fixée, à quelles ambitions ce site peut-il répondre, quelles opportunités offre-t-il ?
- Dans quelle mesure, les partenaires de la commune partagent-ils les préoccupations de la ville ou peuvent-ils trouver un intérêt à s'investir dans le projet de réaménagement du pôle Chanorier ?

Les réponses à ces questions conduiront à préciser les périmètres d'étude et d'opération, ainsi qu'une enveloppe financière prévisionnelle pour le projet.

Nous suggérons que cette phase soit organisée autour des temps suivants :

- l'approbation préalable par le conseil municipal de la démarche proposée ;
- la constitution d'un groupe de pilotage restreint puis élargi aux partenaires institutionnels et financiers potentiels ;
- la communication par les services de la ville concernés, d'informations techniques et réglementaires concernant le site et la politique urbaine de la ville (POS ou PLU) et de la communauté d'agglomération (Boucle de Montesson), et qui peuvent avoir une incidence pour l'aménagement du site ;

- une analyse avec les services concernées et un groupe de travail constitué d'utilisateurs, des modalités d'organisation actuelles des activités en place sur le site;

- la définition d'options envisageables concernant la vocation générale du site, appréciant leurs incidences économiques et techniques et urbanistiques à l'échelle du site, de la ville, voire-au delà.

Pour définir ces options et apprécier leur portée, notre équipe propose d'organiser avec le groupe de pilotage, des visites de sites ayant des problématiques comparables.

- l'arbitrage du groupe de pilotage et du conseil municipal sur ces différentes options envisagées ;

- la diffusion et l'explication au public par la municipalité, des résultats de cet arbitrage au cours d'une réunion publique clôturant cette première phase et annonçant les modalités d'organisation de la suivante.

## **Phase 2 : Élaboration du projet de vie (septembre 2006 à janvier 2007)**

Un objectif politique associé à un enjeu économique et urbanistique global ayant été défini pour le projet, il s'agira lors de cette deuxième phase de définir plus précisément les axes du projet de vie pour ce site, considéré dans ses interactions avec son environnement.

Ces axes exprimeront, les grands types d'activités envisagées, les publics ciblés et les formes d'organisation socio-spatiales à privilégier.

Pour déterminer ces axes, les groupes de travail seront élargis.

La réunion publique clôturant la première phase et annonçant la suivante pourra être l'occasion d'un appel à participation plus large. Les supports d'information traditionnellement utilisés par la municipalité et les associations relayeront cet appel.

Deux à trois groupes d'une quinzaine de personnes pourraient être constitués : il seront conduits à travailler sur des thématiques précises, envisagées avec le groupe de pilotage. Le nombre et la composition de ces groupes dépendront des résultats de la première phase.

Il ne s'agira pas au cours de ces réunions de demander aux uns ou aux autres d'exprimer leurs "besoins" en locaux ou en surfaces – démarche qui conduit souvent à des demandes inflationnistes difficiles à arbitrer par la suite -, mais plutôt de réfléchir avec eux aux différentes activités à conforter ou à développer dans la commune ou qui pourraient aussi avoir un rayonnement au-delà de celle-ci, eu égard à des problèmes ou attentes que leur expérience de la vie quotidienne dans la commune ou dans l'organisation d'activités particulières leur auront permis d'identifier.

Notre équipe animera cette réflexion et en déduira des propositions pré-programmatiques en appréciant leurs conséquences pour la commune et ses partenaires.

Éric DANIEL-LACOMBE, Architecte – DPLG, 17 rue Campagne Première 75014 Paris

Le groupe de pilotage sera conduit à s'exprimer sur ces propositions et à arbitrer selon ses priorités.

Programme :

A l'issue de cet arbitrage, un document définissant des axes programmatiques et des objectifs généraux d'organisation du projet en grands espaces d'activités, sera réalisé.

Il comprendra des ratios de surfaces par espace d'activité, et décrira les problématiques d'usages et de gestion en jeu, qui pourront être illustrées par des schémas d'intentions d'aménagement.

Il fournira des indications sur les publics visés, ainsi que sur les synergies à promouvoir entre les activités qui seront développées sur le site, ou avec celles se déroulant dans d'autres lieux, au sein de la commune ou au-delà, selon la dimension locale, intercommunale, voire régionale que pourrait prendre le projet.

Ce document devra faire l'objet d'une validation par le groupe de pilotage et le conseil municipal. La phase se clôturera par une réunion publique.

### **Phase 3 – Mise au point du projet. Constitution d'un cahier des charges pour la désignation d'un maître d'oeuvre (février-avril 2007)**

Rédaction du programme définitif.

Validation du programme par le groupe de pilotage et le conseil municipal.

Réunion publique de présentation du programme.

Mission d'assistance au montage du dossier de consultation de maîtrise d'oeuvre.

### **Phase 4 : Assistance aux procédures de lancement du concours (mai-fin juin 2007)**

Mission d'assistance au montage du règlement de concours.

Participation à la commission technique : analyse adéquation programme-projets.

Participation au jury.

Paris, le 20 janvier 2006

Éric DANIEL-LACOMBE  
ARCHITECTE - DPLG  
17 rue Campagne Première  
75014 Paris

**Objet : "Mission d'assistance pour une démarche de consultation participative – Pôle Chanorier"**

## Moyens humains

**Équipe prestataire** : Éric DANIEL-LACOMBE Architecte DPLG (mandataire), Jodelle ZETLAOUI-LEGER, urbaniste IUP, sociologue, Consultante.

## CV et parcours professionnel des intervenants

**Eric DANIEL-LACOMBE**

**Architecte – EDL**

**Maître-assistant à l'école d'architecture Paris La Villette**

17, rue Campagne Première - 75014 PARIS

Tél. : 01 43 35 10 47 - Fax. : 01 40 47 01 95

e-mail : edl@edl-architecte.com

---

### Formation, titres

**Diplôme d'Architecte DPLG** (1985) - Inscrit à l'ordre des Architectes sous les numéros R/13421 et G/30303

**DEA sur les « Jardins, Paysages, Territoires »** à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et l'école d'Architecture de Paris La Villette, Mention Très bien, Paris (1996)

**Thèse d'urbanisme en cours** (2000-2005), « *De l'ouverture au développement, Architecture et Urbanisme en question* », université Paris XII Val-de-Marne, I.U.P., directeur Thierry Paquot.

---

### Note biographique

Eric Daniel-Lacombe (45 ans, marié, 3 enfants) est architecte DPLG (1985), inscrit à l'ordre des architectes et titulaire d'un DEA « Jardins, Paysages, Territoires » de l'EHESS et de l'Ecole d'Architecture de Paris La Villette (1996). Il termine sa thèse de doctorat en urbanisme, *De l'ouverture au développement, Architecture et Urbanisme en question*, sous la direction de Thierry Paquot à l'Université de Paris XII Val-de-Marne à l'IUP.

Éric DANIEL-LACOMBE, Architecte – DPLG, 17 rue Campagne Première 75014 Paris

Il partage son activité entre la pratique professionnelle de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage (AMO et maîtrise d'oeuvre), la recherche et l'enseignement. Bien que ces trois activités soient étroitement liées, la recherche constitue un moteur essentiel du développement des deux autres activités. En effet, ses recherches, depuis les premiers travaux avec le service des sciences humaines du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment en 1990, ont toujours contribué au développement de l'évaluation concertée des bâtiments du point de vue des usagers pour de nouvelles inventions architecturales.

Il a mis notamment au point des techniques d'entretien de groupes faisant appel au dialogue et au dessin qui consistent à traduire sous forme de dessins – en général en plan – les points de vue relatifs à l'espace exprimés par des interlocuteurs différents au cours d'une conversation à plusieurs, et à utiliser ces dessins pour explorer les avantages et les inconvénients de l'espace dont ils parlent. Ces méthodes lui permettent de recueillir des informations directement utilisables par les architectes, qu'il met en œuvre dans ses propres projets et dans l'enseignement qu'il donne tant à l'École d'Architecture de Paris la Villette qu'à des professionnels.

Ses recherches ont porté sur l'habitat des personnes âgées (opérations expérimentales Sepia avec le CSTB, 1989-1990), le logement des jeunes travailleurs (CDC et UFJT, 1990-1992), la modernisation du domaine universitaire, les bibliothèques, et les maisons de l'étudiant (1993, 2000), l'amélioration des groupes scolaires (1995, 2001), les foyers pour travailleurs immigrés (Sonacotra, 1996-1997), les Maisons de l'Enfance (2002-2003), les centres sociaux (2001-2003), les internats en lycées (Région Centre, 2003)...

Les résultats de ces travaux ont été pour un grand nombre d'entre eux utilisés dans des séances de formation professionnelle. Depuis 1995 il anime la formation à la conduite d'évaluation et à la programmation de conducteurs d'opération et de chargés d'opération des cellules Construction Publiques des DDE du Ministère de l'Équipement pour le compte de la Direction de la Construction et de l'Urbanisme et de la Direction du Personnel. Il a conduit aussi des opérations ponctuelles de formation de maîtres d'ouvrage (UFJT, 1991 à 1993) ou d'architectes (Sepia, 1989-1990 ; Foyers Sonacotra, 1997 ; Ecoles, 1996-1997...). Par ailleurs il enseigne les principes et la pratique de ces méthodes inventives dans le cadre du DESS de programmation de l'Institut d'Urbanisme de la Ville de Paris à l'Université Paris 12 depuis l'an 2000, et à l'École d'Architecture de Paris Val de Seine. Il est enseignant titulaire à l'École d'Architecture de Paris-La Villette depuis la rentrée 2003.

## Références similaires en démarche concertée et participative

### En AMO-Programmation concertée et participative

En équipe avec Jodelle ZETLAOUI-LEGER, urbaniste, sociologue :

- *Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en programmation sur l'ensemble du processus de programmation- conception-réalisation-évaluation ex-post, pour la réalisation du centre socioculturel de Buxerolles* (Vienne), Démarche concertée et participative. Opération amorcée en 1999, projet inauguré en 2005.

Éric DANIEL-LACOMBE, Architecte – DPLG, 17 rue Campagne Première 75014 Paris

- *Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en programmation pour la réalisation d'un centre socioculturel au Blanc-Mesnil.* (Seine-Saint-Denis , 93) – Démarche de programmation concertée. Opération amorcée en 2000, projet à inaugurer en 2006.

- *Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en programmation pour la réalisation d'un ensemble d'équipements publics* (groupe scolaire, maison de quartier, service enfance quartier) pour la ZAC de Jatteau à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne, 77), Démarche de programmation concertée. Opération amorcée en 2000, projet inauguré en 2004.

## En maîtrise d'oeuvre

- Ecole maternelle, Saint-Fargeau-Ponthierry, *projet en cours 2003-2004*
- Ecole maternelle, Buxerolles, *projet en cours 2003-2004*
- Crèche, Halte-garderie, site du Bel-Air, Saint-Germain-En-Laye – *réalisation 2001*
- Bibliothèque, site du Bel-Air, Saint-Germain-En-Laye – *réalisation 2001*
- Groupe scolaire de 15 classes, restaurant et centre de loisirs, site du Bel Air, Saint-Germain-en-Laye - *réalisation 1998*
- Salle de spectacle, Bray-sur-Seine - *concours avec Orah - réalisation 1990 - prix d'architecture contemporaine de Seine et Marne 1991*
- Salle polyvalente, Donnemarie-Dontilly - *commande avec Orah - réalisation 1989*
- Ecole maternelle, Mousseaux-les-Bray - *commande avec Orah - réalisation 1988*

## Publications : méthodes de programmation, de conception et d'évaluation concertées

Eric DANIEL-LACOMBE a publié de nombreux articles soit dans des revues professionnelles (*Urbanisme ; Lettre de l'IPAA, ...*), soit dans les revues de chercheurs (*Cahier de la Recherche Architecturale, Annales de la Recherche Urbaine, Cahiers du CSTB, ...*). Il a également publié près d'une vingtaine de rapports de recherche concernant l'évaluation des bâtiments, la programmation concertée et l'invention architecturale.

DANIEL-LACOMBE (Éric), ZETLAOUI (Jodelle) – "*Du projet de vie au projet d'architecture : le cas du centre socioculturel de Buxerolles*", in "*Ville et démocratie*", *Urbanisme*, mai 2005.

DANIEL-LACOMBE (Éric), ZETLAOUI (Jodelle) - *Evaluer, programmer, concevoir des espaces pour l'éducation artistique et culturelle dans les établissements d'enseignement du primaire au supérieur*, Ministère de l'éducation nationale, Direction de la programmation et du développement, Paris, 2003.

DANIEL-LACOMBE (Éric), avec B. Naviner *Transposition de la méthode de diagnostic d'usage des établissements d'accueil pour personnes âgées à d'autres types d'équipements. Conduite d'études comparatives*, DGUHC, 82 p., Paris, 2002.

CSTB - *Elaboration d'une méthode et d'une grille d'évaluation de la qualité d'usage des établissements pour personnes âgées*, DGUHC, 73 p., avec Ph. Dard, Paris 2000

CONAN (Michel), DANIEL-LACOMBE (Éric) - *L'expérience d'une ville nouvelle au service de l'amélioration des groupes scolaires*, avec le CSTB, 232 p., ISBN 2-86891-241-9, Paris 1995

*Chez soi en ville. Quatre essais critiques sur l'architecture des transitions*, Alain Pélissier, Eric Daniel-Lacombe, Philippe Dehan, Nicole Eleb-Harlé, 141 p., ISBN 2-87009-609-7, Mardaga, Liège, 1995

*Memento-stock de programmation générative pour l'habitat des personnes âgées*, avec le CSTB et le PCA, 226 p., ISBN 2-11-085533-9, Paris 1995

CSTB - *Modernisation du domaine universitaire, Problèmes et méthodes de gestion de l'espace, de programmation, et d'évaluation*, 102 p, ISBN 2-86891-245-1, Paris 1995

*Memento des problèmes de l'espace de vie courante et des intentions d'aménagement pour la modernisation des foyers de jeune travailleurs*, avec le CSTB et l'UFJT, 87 p., ISBN 2-7082-2981-8, Paris 1992

Par ailleurs il prépare actuellement un ouvrage sur la démarche d'évaluation inventive qui synthétisera les apports de quinze années de recherches et de pratique professionnelle.

## Autres références en maîtrise d'oeuvre

### URBANISME ET PROJETS URBAINS

- Aménagement du quartier de la Louvière, Saint-Maur-des-Fossés, Urbaniste en chef 30.000 m2 - *Réalisation en cours 1999-2004*
- Aménagement du centre urbain du Bel-Air, Saint-Germain-en-Laye, avec SAREA 50.000 m2 - *Réalisation 1995-2003*
- Aménagement de la plaine Caruel Saint-Martin, le Chesnay - *étude 1999, réalisation 2002*
- Aménagement du quartier de la Garenne, Les loges en Josas - *étude 1999*
- Aménagement de la ZAC EDF/Pressensé, Puteaux - *concours sur invitation 1998*
- Le grand stade, Saint-Denis - concours sur invitation avec l'Area - *projet finaliste 1994*
- Aménagement du quartier de la chocolaterie, Pantin - *concours sur invitation 1993*
- Aménagement du quartier de la gare du Prado, Marseille - *concours sur invitation avec l'Area 1992*
- Aménagement du quartier Vigny Musset, Grenoble - *concours sur invitation avec l'Area 1992*
- Recomposition du centre ville, Palaiseau - concours sur invitation avec l'Area - *projet Lauréat - études 1991-1994*
- PAN Montagne, innovation et hébergement de loisirs - *concours - projet Lauréat 1989*
- European 1 France "l'habitation en projet de la France à l'Europe" - *concours 1989*
- Aménagement de la RN7, de Orly à Evry - *étude avec l'Area 1986-1987*

### ARCHITECTURE ET PROJETS

#### Logements :

- 18 logements et parkings, boulevard de Créteil, Saint-Maur-des-Fossés – *projet 2004-2005 – Kaufman & Broad*
- 27 logements et parkings, rue des Champs, Asnières-sur-Seine – *projet 2003-2005 - Marignan*
- 80 logements et parkings, quartier de la Louvière, Saint-Maur-des-Fossés – *réalisation 2001-2004 – Kaufman & Broad – France Terre*
- 29 logements et parkings, site du Bel-Air, Saint-Germain-en-Laye - *réalisation 2001- Phidias*
- 39 logements et parkings, site du Bel-Air, Saint-Germain-en-Laye - *réalisation 1999 - Phidias*

#### Logements spécifiques :

- Résidence pour personnes âgées de 75 chambres, dont deux étages Alzheimer, site du Bel-Air, Saint-Germain-en-Laye - *réalisation 2002-2004 - Horus*
- 95 chambres résidence étudiante et parkings, site du Bel-Air, Saint-Germain-en-Laye - *réalisation 2000 - Phidias*

Éric DANIEL-LACOMBE, Architecte – DPLG, 17 rue Campagne Première 75014 Paris

- Foyer de jeunes filles, Colombes - *étude 1995*
- 30 logements pour célibataires, Palaiseau - *étude 1994*

**Bureaux :**

- Les Ulis, siège social Apach Network, 2.000 m<sup>2</sup> en cours
- Gennevilliers, bureaux participation foncière 3.000 m<sup>2</sup> étude en cours
- ZAC du Landy, Saint-Denis, bureaux participation foncière, 15.000 m<sup>2</sup> concours sur invitation
- Centre urbain du Bel Air, Saint-Germain-en-Laye, bureaux 20.000 m<sup>2</sup> concours lauréat

**JARDINS, PAYSAGES ET TERRITOIRES**

- Aménagement du quartier de la Louvière, EDL Architecte de la place, Bernard Lassus associé-  
*Réalisation. 2002-2005*
- *Etude paysagère pour l'Aire de Brocuéjous (Aveyron) – Etape A*, EDL associé de Bernard Lassus
- *Le Parc des Missions Etrangères*, Paris, 2 hectares, EDL associé de Bernard Lassus, *études en cours*,  
2003
- *Le carrefour de la Vigie*, Autoroute et tunnel du Mont-Blanc, ATMB, EDL associé de Bernard Lassus –  
*Réalisation en cours 2003-2004*
- *Les Jardins de Colas*, Boulogne-Billancourt, EDL associé de Bernard Lassus, *réalisation 2002-2003*
- *Création d'une Académie de Parcs et Jardins en Poitou-Charentes*, marché de définition, EDL associé de  
Bernard Lassus, 2002

**Jodelle ZETLAOUI-LÉGER, 38 ans, mariée**

Consultante

Docteur en urbanisme et aménagement

Maître de conférences des Universités (IUP).

34 rue Daguerre 75014 PARIS

Tél : 06 85 07 86 65

[zetlaoui@univ-paris12.fr](mailto:zetlaoui@univ-paris12.fr)**Formation, titres****Maître de conférences** à l'Université Paris XII-Val de Marne, Institut d'Urbanisme de Paris depuis 1999.**Doctorat (1997) et DEA (1992) en Aménagement et Urbanisme.****Responsabilités administratives et institutionnelles****Co-responsable du parcours "*Programmation architecturale et urbaine*"**, Voie Recherche et Professionnelle, Master "Urbanisme et territoires", mention "Urbanisme", IUP-UPVM / École d'Architecture Paris Malaquais depuis septembre 2005.**Note biographique**

Jodelle Zetlaoui-Léger a depuis douze ans une double activité de consultante en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en programmation architecturale et urbaine, et d'universitaire en tant que maître de conférences des universités à l'Institut d'Urbanisme de Paris.

En tant qu'assistante à maîtrise d'ouvrage, elle a été impliquée dans plusieurs opérations de réalisation d'équipements publics, et d'études urbaines pour des collectivités territoriales. Elle a travaillé à partir de méthodes innovantes, articulant programmation et conception, du diagnostic à la réalisation, et intégrant tout au long du processus de projet, concertation et évaluation. Ces expériences professionnelles ont été conduites en prolongement et en application de méthodes mises au point par le CSTB Sc. Humaines dans les années 80-90.

Elle a également réalisé de nombreuses missions d'évaluation d'usages d'équipements publics, pour des collectivités territoriales et des grands organismes publics, en collaboration avec Eric Daniel-Lacombe, architecte.

Elle a été chargée en 2001 et 2002 par la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques et l'Institut de Programmation en Architecture et en Aménagement, d'une étude d'évaluation sur l'utilisation de la procédure des marchés de définition simultanés en France. Ce travail mené avec Pierre Diméglio (IUP), a donné lieu à l'organisation d'un colloque et d'un ouvrage de recommandations à propos de cette procédure.

En tant qu'universitaire, elle est coresponsable du "parcours programmation architecturale et urbaine" du Master "Urbanisme et territoires", cohabilitation Ecole d'Architecture Paris Malaquais, Institut d'Urbanisme de Paris.

Éric DANIEL-LACOMBE, Architecte – DPLG, 17 rue Campagne Première 75014 Paris

Ses recherches au sein de l'IUP et de l'association EPPPUR, portent sur les conditions de développement des méthodes de programmation concertées et participatives ainsi que sur les systèmes de prise de décision dans les processus de projet.

## Références similaires en démarche concertée et participative

### AMO-Programmation concertée et participative

En équipe avec Eric DANIEL-LACOMBE, architecte DPLG :

- *Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en programmation sur l'ensemble du processus de programmation- conception-réalisation-évaluation ex-post, pour la réalisation du centre socioculturel de Buxerolles (Vienne), Démarche concertée et participative. Opération amorcée en 1999, projet inauguré en 2005.*

- *Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en programmation pour la réalisation d'un centre socioculturel au Blanc-Mesnil. (Seine-Saint-Denis , 93) – Démarche de programmation concertée. Opération amorcée en 2000, projet à inaugurer en 2006.*

- *Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en programmation pour la réalisation d'un ensemble d'équipements publics (groupe scolaire, maison de quartier, service enfance quartier) pour la ZAC de Jatteau à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne, 77), Démarche de programmation concertée. Opération amorcée en 2000, projet inauguré en 2004.*

- *Évaluation d'usages, études de faisabilité et de préprogrammation, pour la réalisation du centre social de Sevrans-Beaudottes (Seine-Saint-Denis, 93), 1999 / 2000.*

En équipe avec François MEUNIER, architecte DPLG-programmiste, bureau A. U. :

- *Mission d'AMO-programmation concertée en "Marchés de définition simultanés" pour la Communauté d'Agglomération de Brest, "Réaménagement du Plateau des Capucins", 2004,*

### Autres missions : Charte de programmation concertée et participative, études urbaines, évaluation d'équipements publics

Au sein de l'association EPPPUR, en collaboration avec Pierre Diméglio, Mission de conseil aux associations et à la ville de Paris en 2005 pour la définition d'une *Charte de Programmation concertée et Participative* s'appuyant sur la Charte dite Lepage du Ministère de l'Environnement de 1996 et les directives de la CNDP.

- *L'avenir des internats en région Centre - évaluation prospective menée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (y compris, élèves, parents et personnels des internats). Étude commanditée par la Région Centre et menée avec Éric Daniel-Lacombe, architecte, 2002/2003.*

- *"Diagnostic urbain et propositions d'objectifs stratégiques, dans le cadre d'une concertation élargie aux habitants : préparation du Projet de Développement d'Aménagement et de Développement Durable de L'île-St-Denis", avec DIMEGLIO (Pierre), ZETLAOUI (Jean) en coll. avec Charlotte LAVAQUERIE et Hayat MEZANI - EPPPUR, Rapport + atlas cartographique de 16 planches A3 (Cédérom), 2001 / 2002.*

- *Diagnostic relatif à l'offre et aux pratiques des espaces socioculturels, sportifs et de loisirs dans le quartier des Beaudottes, à Sevrans (93). Étude*

Éric DANIEL-LACOMBE, Architecte – DPLG, 17 rue Campagne Première 75014 Paris

commanditée par la ville de Sevran, et menée en collaboration avec Pierre Diméglio et Nanténaïa Fresco, en 2000 / 2001, 84 p.

*Mission d'évaluation concertée des Maisons de l'Étudiant construites en France durant la période 1990-2000*, menée avec Éric Daniel-Lacombe, architecte. Étude commanditée par la Direction des Enseignements Supérieurs, Ministère de l'Éducation Nationale, 1999 / 2000.

*Évaluation d'usages de cinq groupes scolaires construits en France entre 1992 et 1996*, Mission menée pour le CSTB avec Éric Daniel-Lacombe, architecte, à la demande Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, DGUHC, dans le cadre d'une sensibilisation à l'évaluation des conducteurs d'opération et des personnels des CETE, 1997 / 1999.

*Mission d'évaluation d'usages concertée associant les habitants, conduite à mi-parcours d'une opération de réhabilitation de logements HLM* réalisée par Le Logement Français à Nangis (Seine et Marne, 77), sous la direction de Michel Bonetti, CSTB, décembre 1995-Février 1996.

## **Publications (quelques références) : méthodes de programmation et d'évaluation concertées et participatives.**

### **Ouvrages :**

DANIEL-LACOMBE (Éric), ZETLAOUI-LEGER (Jodelle) – *Espaces pour l'éducation artistique et culturelle. Évaluer, programmer et concevoir des espaces de pratiques artistiques et culturelles pour les établissements scolaires et universitaires*. Ministère de l'Éducation nationale, DPD, 2003, 180 p.

### **Articles :**

DANIEL-LACOMBE (Éric), ZETLAOUI (Jodelle) – "Du projet de vie au projet d'architecture : le cas du centre socioculturel de Buxerolles", in "Ville et démocratie", *Urbanisme*, mai 2005.

ZETLAOUI-LEGER (Jodelle) - *L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques*, in *Les Cahiers de l'école d'architecture de la Cambre*, mars 2005.

DANIEL-LACOMBE (Éric), ZETLAOUI (Jodelle) - "Les maisons de l'Étudiant : quels projets de vie pour quels espaces", in "Universités en ville", *Urbanisme*, mars-avril 2001 pp. 68-72.

DANIEL-LACOMBE (Éric), ZETLAOUI (Jodelle) - "L'évaluation au service de la qualité d'usages des équipements publics : le métier de conducteur d'opération" in *Les métiers de l'urbanisme, Annales de la recherche urbaine*, n° 88, décembre 2000, pp. 39-48.

### **Emission de radio**

France Culture, "Travaux Publics", émission animée par Jean Lebrun, "La concertation dans le projet des Halles à Paris", 15 décembre 2004, avec Marc Augé et Philippe Meyer.